

<p>La Newsletter Performance Tous les mois, vous recevez par e-mail une newsletter ciblée sur les leviers de performance pour votre entreprise.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<p>Les Rencontres Performance Il s'agit d'un cycle de 11 ateliers sur des thèmes complémentaires, véritables leviers de performance pour votre entreprise. Destinées principalement aux TPE et aux PME-PMI, ces rencontres ont pour objectif de vous donner les clés essentielles pour progresser sur le thème abordé. Elles sont animées par un expert du domaine concerné.</p> <table style="width: 100%; font-size: small;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p><i>17/01/12 Diriger l'entreprise et assurer la fonction commerciale</i></p> <p><i>15/02/12 Faire votre veille avec des outils gratuits : informations, marchés publics</i></p> <p><i>22/03/12 S'ouvrir à l'international : faire ses premiers pas à l'export</i></p> <p><i>19/04/12 Faire du buzz sur votre entreprise grâce au marketing 2.0</i></p> <p><i>23/05/12 Engager une dynamique d'amélioration continue</i></p> </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p><i>28/06/12 Optimiser votre gestion des déchets</i></p> <p><i>25/09/12 Construire votre stratégie</i></p> <p><i>28/09/12 Faire ou améliorer votre document unique</i></p> <p><i>09/10/12 Savoir vendre sur un site marchand à l'international</i></p> <p><i>29/11/12 Recruter sans se tromper</i></p> <p><i>06/12/12 Trouver les accompagnements pour vos projets de développement</i></p> </td> </tr> </table>	<p><i>17/01/12 Diriger l'entreprise et assurer la fonction commerciale</i></p> <p><i>15/02/12 Faire votre veille avec des outils gratuits : informations, marchés publics</i></p> <p><i>22/03/12 S'ouvrir à l'international : faire ses premiers pas à l'export</i></p> <p><i>19/04/12 Faire du buzz sur votre entreprise grâce au marketing 2.0</i></p> <p><i>23/05/12 Engager une dynamique d'amélioration continue</i></p>	<p><i>28/06/12 Optimiser votre gestion des déchets</i></p> <p><i>25/09/12 Construire votre stratégie</i></p> <p><i>28/09/12 Faire ou améliorer votre document unique</i></p> <p><i>09/10/12 Savoir vendre sur un site marchand à l'international</i></p> <p><i>29/11/12 Recruter sans se tromper</i></p> <p><i>06/12/12 Trouver les accompagnements pour vos projets de développement</i></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<p><i>17/01/12 Diriger l'entreprise et assurer la fonction commerciale</i></p> <p><i>15/02/12 Faire votre veille avec des outils gratuits : informations, marchés publics</i></p> <p><i>22/03/12 S'ouvrir à l'international : faire ses premiers pas à l'export</i></p> <p><i>19/04/12 Faire du buzz sur votre entreprise grâce au marketing 2.0</i></p> <p><i>23/05/12 Engager une dynamique d'amélioration continue</i></p>	<p><i>28/06/12 Optimiser votre gestion des déchets</i></p> <p><i>25/09/12 Construire votre stratégie</i></p> <p><i>28/09/12 Faire ou améliorer votre document unique</i></p> <p><i>09/10/12 Savoir vendre sur un site marchand à l'international</i></p> <p><i>29/11/12 Recruter sans se tromper</i></p> <p><i>06/12/12 Trouver les accompagnements pour vos projets de développement</i></p>				
<p>Les Communautés ECOBIZ Performance 6 communautés thématiques vous sont proposées. Grâce à une dynamique de mise en relation des entreprises, elles permettent de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • faciliter les échanges d'expériences et partager des bonnes pratiques • faire naître des projets communs • gagner du temps et recevoir l'information utile au bon moment <p>Chaque communauté offre un minimum de 3 rencontres par an et dispose d'un espace web sécurisé et dédié sur la plate-forme ECOBIZ Performance qui comprend l'annuaire des membres, des informations qualifiées, des ressources partagées</p> <p>Cet espace web est accessible avec un code d'accès personnalisé.</p>	<p><i>Communautés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Innovation - Mobilité et déplacements 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p><i>Communautés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé et Sécurité au Travail - RH et Management - Performance Industrielle - Environnement 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p style="font-size: x-small;">Limité à 4 codes d'accès</p> <p style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></p> <p style="font-size: x-small;">Option : nombre de codes illimité (+ 40 € HT)</p>	

Entreprise :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente) :

Nom : Prénom :

Tél :

Email :

Fonction :

Choix de l'offre (cocher la formule choisie) :

DECOUVERTE	ESSENTIELLE
EXCELLENCE	EXCELLENCE OPTION ILLIMITEE

J'accepte les conditions générales d'utilisation et de vente d'Ecobiz (voir au dos)

Date :

Il est indispensable d'accepter les conditions générales d'utilisation et de vente de Loiret Ecobiz, pour valider votre inscription à Loiret Ecobiz.
Pour cela, merci de **cocher sur le bulletin d'inscription « j'ai pris connaissance et j'accepte les conditions générales d'utilisation et de ventes »**

Article 1 : Objet des présentes conditions

Les présentes conditions générales ont pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles la CCI du Loiret permet à l'entreprise l'accès à la plateforme collaborative de la CCI du Loiret et aux programmes de rencontres (selon la formule Ecobiz choisie).

Article 2 : Définition d'ECOBIZ

2.1 Les prestations ECOBIZ

Loiret Ecobiz comprend 3 services:

Ecobiz Performance, Ecobiz'ness, Ecobiz Entreprendre.

Selon, le choix du service, l'adhésion peut comprendre :

- un agenda
- des bases de connaissances,
- des rencontres thématiques
- un annuaire,
- de l'information ciblée via la réception d'une newsletter électronique

Chaque adhérent et utilisateur référencé est titulaire d'un *login* et d'un mot de passe destiné à un usage strictement personnel, lui donnant accès aux prestations ci-dessus.
Tout adhérent qui a égaré son identifiant ou son mot de passe, ou qui pourrait penser qu'un tiers ait pu en avoir connaissance, doit, pour dégager sa responsabilité, en aviser la CCI du Loiret dans les meilleurs délais.
Un nouveau *login* et un nouveau mot de passe lui seront aussitôt attribués.

2.2 Conditions d'adhésion :

Pour Ecobiz Performance :

L'adhésion est réalisée par l'entreprise. L'adhésion selon l'offre « EXCELLENCE » comprend 4 codes d'accès personnalisés, pour 4 adhérents de la même entreprise. Toute adhésion est personnelle à l'entreprise.
Pour toute demande de codes d'accès supplémentaires, l'entreprise doit souscrire à l'offre « EXCELLENCE OPTION ILLIMITÉE ».

En cas d'adhésion complémentaire, celle-ci devra être propre à l'entreprise.
L'adhésion prend effet à la date de sa signature, pour une période d'une année.

Pour Ecobiz'ness et Ecobiz Entreprendre. l'accès est gratuit.

La CCI du Loiret se réserve le droit de faire évoluer ses conditions. Ces conditions générales de vente seront modifiées à chaque évolution des conditions de vente.

2.3 Durée de l'adhésion :

Pour Ecobiz'ness, Ecobiz Performance et Ecobiz Entreprendre, la durée d'adhésion est d'un an.

La CCI du Loiret informera l'entreprise, par écrit par courrier, email ou fax, au plus tôt 3 mois et au plus tard 1 mois avant le terme de la période d'adhésion, de la possibilité de reconduire le contrat ou non. Le client devra répondre de sa décision par email, fax ou courrier.

La non utilisation par l'adhérent du ou des services proposés, quelle qu'en soit la cause, ne peut entraîner aucune diminution ou report de cotisation, ni indemnité quelconque, à la charge de la CCI du Loiret.

2.4 Changement d'offre dans le cadre d'Ecobiz Performance :

La formule Ecobiz Performance comprend 3 offres :

Offre Découverte : gratuite donnant accès à deux communautés (Innovation et Mobilité et déplacements) + une newsletter mensuelle.

Offre Essentielle : payante à 110 €HT qui comprend: l'offre Découverte + la participation aux rencontres de la performance définies dans la plaquette de présentation.

Offre Excellence : payante à 240 €HT qui comprend l'offre essentielle + l'accès à 4 communautés supplémentaires : Environnement, Santé et sécurité au travail, Performance industrielle, RH management.

Toute inscription qui démarre sur l'offre Essentielle peut être interrompue en cours d'année, à condition que cette interruption ait pour objet de souscrire à l'offre de gamme supérieure, l'offre Excellence. Dans ce cas, le montant dû au titre de l'offre Essentielle initialement conclue sera proratisé en fonction du nombre de mois entamés à compter du jour de l'inscription. Le reliquat sera alors déduit du montant au titre de la souscription à l'offre Ecobiz Excellence. Cette dernière débitera alors à compter de la date de changement de gamme pour une durée d'un an. Cette demande de changement de souscription devra être faite par email, fax et/ou courrier à la CCI du Loiret.

Exemple : abonnement le 10 janvier à l'offre Essentielle, paiement de 110 € HT pour une durée d'un an. Le 15 mars, l'entreprise souhaite s'inscrire à l'offre Ecobiz Performance. L'abonnement à Ecobiz Essentielle aura coûté : 3x(110/12)=27,4 €HT.

La facturation pour Ecobiz Performance sera de 240 – ((110-27,4) = 157,4 €HT.

L'adhésion sera effective jusqu'au 31 mars année N+1.

Toute demande de souscription à Ecobiz Essentielle en lieu et place de l'offre Excellence ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

2.5 Résiliation anticipée

La CCI du Loiret pourra mettre fin de manière anticipée à l'adhésion de l'entreprise si un des adhérents ne respecte pas les obligations découlant des présentes conditions générales après mise en demeure restée vaine de les respecter.

L'accès à ECOBIZ peut être suspendu à tout moment, sans préavis, en cas de non paiement d'une facture à sa date d'échéance.

En toute hypothèse, la résiliation anticipée ne donnera lieu à aucun remboursement par la CCI du Loiret d'une quote-part de la cotisation payée ni à aucune indemnité.

2.6 Les partenaires experts

Pour réunir un maximum d'informations pertinentes, la CCI du Loiret fait appel à des partenaires experts.

Article 3 : Accès aux services

L'accès au site ECOBIZ nécessite un navigateur Safari, Mozilla Firefox ou Microsoft Internet Explorer. Il est recommandé d'utiliser un navigateur Microsoft Internet Explorer version 8 minimum ou Mozilla Firefox 4 minimum.

Article 4 : Droits et obligations de la CCI du Loiret

4.1 Continuité du service

La CCI du Loiret s'engage à mettre en oeuvre tous les moyens destinés à assurer la continuité du service. Toutefois, elle ne pourra être tenue pour responsable d'une interruption du service en cas de force majeure, en cas de défaillance des opérateurs techniques en charge des télécommunications ou de la fourniture d'énergie électrique... ainsi que de toute autre cause externe.

La CCI du Loiret ne pourra être tenue responsable de la fiabilité de la transmission des données, des temps d'accès, ni d'une manière générale de tout aspect technique spécifique lié au réseau Internet. Les utilisateurs des services du site assument toute responsabilité des risques liés à l'utilisation de ce site et du réseau Internet.

La CCI du Loiret peut être amenée à interrompre momentanément le service ou une partie du service pour des raisons de maintenance sans droit à indemnité.

En cas de maintenance pour améliorer le service, la CCI informera par e-mailing ses clients adhérents de la date et de la durée de l'intervention prévue.

En cas de maintenance due à une rupture de service, la CCI informera par e-mailing dans les meilleurs délais de la durée prévisionnelle des travaux de réparation.

4.2 Responsabilité

La responsabilité de la CCI du Loiret se limite aux seuls contenus produits par elle-même, à l'exclusion des contenus qu'elle a acquis auprès de tiers ou pour lesquels elle n'a acquis qu'un droit de rediffusion ainsi que pour les contenus que les tiers ont fourni sur la plateforme (experts, adhérents contributeurs...).

De même, la CCI du Loiret ne pourra être tenue pour responsable en cas d'interruption par ces tiers de la fourniture de leurs propres contenus.

4.3 Obligations contributives

La CCI du Loiret s'engage à mettre en place les moyens humains, techniques et financiers requis pour :

- gérer la plateforme collaborative, l'adapter aux besoins des entreprises et assurer la sécurité du système via le prestataire,
- animer le dispositif,
- modérer les échanges et assurer leur confidentialité,
- veiller à l'évolution du contenu,
- créer les outils de promotion et de leur communication nécessaires à la valorisation du dispositif.

Article 5 : Droits et obligations de l'adhérent

5.1 Respect des présentes par l'adhérent

L'entreprise adhérente s'engage à respecter les présentes conditions générales.

5.2 Droit d'accès à l'information

La signature d'un bulletin d'adhésion ouvre à l'entreprise et donc à l'adhérent un droit d'accès à l'information.

Chaque adhérent est autorisé exclusivement à consulter les contenus auxquels il est abonné et à les imprimer pour son propre usage.

L'adhérent est seul responsable de l'utilisation qu'il fait des données consultées.

D'une façon générale, chaque adhérent est autorisé à opérer tout traitement permis par les fonctions techniques offertes par le dispositif informatique utilisé, sous réserve que les résultats de ces traitements soient réservés à son usage exclusif et ne soient pas destinés à faire l'objet d'une diffusion en nombre auprès de tierces personnes, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit.

5.3 Droit de contribuer

La signature d'une adhésion ouvre également à l'adhérent le droit de fournir des informations.

Les adhérents s'engagent à vérifier l'exactitude et la fiabilité des références qu'ils diffusent sur ce site, ainsi que leur date de mise à jour.

Adhérents et utilisateurs référencés sont avertis qu'en aucun cas la CCI du Loiret ne pourra être tenue responsable d'une quelconque information inexacte, erreur ou opinion émise.

Elle ne garantit aucun résultat lié à l'application ou la mise en oeuvre des informations utilisées par les adhérents.

Par ailleurs, pour les données protégées au titre de la propriété intellectuelle ou industrielle ou du secret des affaires, il appartient à l'adhérent de vérifier :

- qu'il est titulaire des droits lui permettant de les diffuser (droits d'auteur et, le cas échéant, droit de marque) sur les contenus dont il prévoit la diffusion sur le site ECOBIZ. L'adhérent garantit la CCI du Loiret contre toute revendication directe ou indirecte de toute personne susceptible de pouvoir prétendre à un droit quelconque à ce sujet.
- qu'il ne propose pas à la diffusion sans y être autorisé une partie substantielle du contenu d'une base de données produite par un tiers
- qu'il ne diffuse pas sur la plateforme ECOBIZ une information personnelle ou nominative (en ce compris une photographie) sans avoir préalablement obtenu les droits nécessaires auprès de la personne concernée.

5.4 Forum de discussion

L'adhérent s'engage à ne pas produire de contributions ou d'interventions sur les forums contraires aux droits d'autrui, à l'ordre public, aux bonnes moeurs, à caractère injurieux, diffamatoire, raciste, xénophobe, révisionniste ou portant atteinte à l'honneur, à la réputation, à l'intégrité et à la sensibilité d'autrui.

L'adhérent garantit la CCI du Loiret contre toute action de contestation / revendication directe ou indirecte.

5.5 Démarche commerciale

Plus généralement, l'adhérent s'engage à ne pas faire de démarche commerciale abusive sur une plateforme dédiée avant tout aux partages des connaissances et des expériences.

5.6 Inexécution des obligations de l'adhérent

La CCI du Loiret se réserve le droit de retirer toute contribution émise par un adhérent qui ne respecterait pas les obligations précitées voire d'exclure l'adhérent concerné.

Article 6 : Propriété intellectuelle

Certains contenus diffusés sur ECOBIZ sont des œuvres protégées. Tout usage autre que personnel est soumis à l'autorisation expresse préalable de la CCI du Loiret et des producteurs de contenus concernés.

Sont donc exclus de l'autorisation d'utilisation, qu'elle soit faite à titre gratuit ou à titre onéreux, et sans que cette énumération soit limitative :

- toute reproduction de contenus sur support optique ou numérique,
- toute représentation sur écran destinée à des tiers,
- toute reproduction en nombre, par reprographie ou par quelque procédé que ce soit, des contenus extraits d'ECOBIZ.

L'utilisation du contenu du site à des fins commerciales ou publicitaires ou de distribution est soumise à l'autorisation préalable de la CCI du Loiret.

Article 7 : Marques

Le nom commercial du dispositif collaboratif, ECOBIZ, a été déposé, par la CCI de Grenoble, comme marque le 20/03/2003 sous le numéro national d'enregistrement : 03 3216345.

Toute personne qui utiliserait cette marque sans l'autorisation expresse de la CCI de Grenoble s'expose à l'exercice d'une action en contrefaçon.

Les marques utilisées par la CCI et par les tiers auprès desquels elle a acquis un droit de rediffusion des contenus, et dont la représentation figure sur ECOBIZ, ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation par l'adhérent.

Le changement éventuel de cette marque n'aura aucune incidence sur les conditions du présent bulletin.

Article 8 : Conditions financières – Modalités de paiement

Pour Ecobiz Performance :

Les conditions financières sont fixées selon le barème en vigueur, en fonction des prestations proposées, du choix de la formule et du nombre de code d'accès demandés Le prix peut être révisé.

Sauf conditions particulières, le paiement de l'adhésion est réglé : à réception de facture - par chèque établi à l'ordre de la CCI du Loiret et adressé à la CCI du Loiret en même temps que le bulletin d'adhésion/renouvellement.

Les intérêts moratoires courent de plein droit à partir de l'échéance au taux de 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, par mois de retard entamé.

Article 9 : Incessibilité du bulletin d'adhésion/renouvellement

Pour Ecobiz Performance :

L'entreprise ne peut céder son adhésion à un tiers.

Les 4 codes d'accès à Ecobiz -comme les codes d'accès supplémentaires permettant l'accès à l'offre Excellence d'ECOBIZ Performance- sont liés à l'entreprise. Des adhérents d'une autre entreprise ne peuvent profiter de code d'accès Ecobiz si leur entreprise n'a pas adhéré à Ecobiz.

Il en est de même pour Ecobiz'ness et Ecobiz Entreprendre : l'entreprise ne peut céder son adhésion à un tiers.

Article 10 : Litiges

Tous les litiges auxquels le bulletin d'adhésion/renouvellement pourrait donner lieu feront l'objet d'une recherche de solution amiable avant tout engagement d'une procédure.

A défaut de solution amiable, compétence exclusive expresse est attribuée au Tribunaux compétents de la juridiction d'Orléans.

Article 11 : Domiciliation

Pour l'exécution du bulletin d'adhésion/renouvellement chacune des parties est domiciliée en son siège social.

Article 12 : Modification des présentes

Les présentes conditions générales pourront être modifiées afin de tenir compte de l'évolution du « site portail » ECOBIZ.

Par ailleurs, la CCI du Loiret peut être amenée, y compris pendant la période initiale d'abonnement, à procéder à des modifications de prix ou de caractéristiques du Service. Le client sera informé de tout projet de modification des conditions contractuelles au moins un mois avant son entrée en vigueur, assorti de l'information selon laquelle ce dernier peut, tant qu'il n'a pas expressément accepté les nouvelles conditions, résilier le bulletin sans pénalité de résiliation et sans droit à dédommagement, jusque dans un délai de quatre mois après l'entrée en vigueur de la modification.

Article 13 : Données personnelles

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le site www.loiret-ecobiz.fr a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) sous le numéro d'enregistrement 1552961 du 15/12/2011.

L'adhérent dispose à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données le concernant auprès de la CCI du Loiret. Si l'adhérent souhaite exercer ce droit, il peut envoyer un message à ecobiz2012@loiret.cci.fr.